Investissements étrangers au Mali : effets sur la population locale

2 décembre 2011

Un rapport publié par l'Oakland Institute met en lumière l**es effets des investissements agricoles étrangers sur la population locale du Mali** et ses moyens de subsistance.

Les investissements étrangers couvrent la majorité des grands projets agricoles au Mali, et le rapport souligne qu'en seulement un an, entre 2009 et 2010, l**a zone contrôlée par des intérêts étrangers a augmenté de deux tiers.** A la fin 2010, près de 550 000 ha de terres fertiles étaient acquis ou en cours d'acquisition dans le pays, essentiellement dans le delta du Niger.

L'étude souligne qu'en dépit d'une disponibilité limitée de terres arables au Mali et du nombre important de personnes souffrant de la faim, **plus de 40% des accords d'investissements fonciers visaient la production d'agrocarburants**. Ces acquisitions seraient par ailleurs accompagnées de graves **violations des Droits de l'homme**, confisquant les terres aux populations de petits exploitants dont les droits coutumiers et informels ne sont ni protégés par la loi ni reconnus par l'administration. L'**impact** de ces investissements **sur l'environnement et sur les ressources hydriques** est également pointé du doigt par l'étude.

A l'heure où la Banque mondiale soutient l'accès des grands investisseurs agricoles aux terres maliennes dans le cadre de la réforme actuelle du foncier, les organisations de la société civile revendiquent plutôt un accès équitable des femmes et des jeunes à la terre.

L'étude met en évidence la confusion entourant la « disponibilité » des terres estimée par les autorités maliennes à 2,5 millions d'hectares cultivables à la disposition des investisseurs, et les r**épercussions négatives en termes de sécurité alimentaire.**

Dans cette même série de publications de l'Okland Institute, **deux rapports sur l'Éthiopie et le Sierra Leone aboutissent à des conclusions similaires** concernant les impacts sur la sécurité alimentaire des acquisitions foncières, le **manque de transparence et d'informations publiques** sur les transactions en cours dans ces pays, l'**absence d'obligations** en matière d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux des investissements.

Hiba el Dahr, Centre d'études et de prospective